



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Octobre 2018**

L'An Deux Mil Dix Huit et le 15 Octobre, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS - Anne-Marie BARRERE - Yves MOITY - Sylvie ANQUETIN - Pierre CANDALOT DIT SECALOT - Annie ETCHEGOYHEN - Bernard HALTY - Patrick LENDRES - MARTINEZ Maurice - PALACIO Frédéric - Martine SEMPIETRO.

Absents excusés : ETCHEGOIN André - Alain PIERRINE (procuration à Patrick LENDRES) - Betty ZAGO.

Absente : Carole IRLIK.

Secrétaire de séance : Yves MOITY.

ORDRE DU JOUR

- 1 – 2018-34 CHANGEMENT DU PHOTOCOPIEUR DE L'ECOLE D'AGNOS.**
- 2 – 2018-35 DECISION MODIFICATIVE N°1.**
- 3 – 2018-36 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « TERRES DE MEMOIRES ET DE LUTTES ».**
- 4 – 2018-37 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CURIEUX DE NATURE EN HAUT-BÉARN ».**
- 5 – 2018-38 ATTRIBUTIONS FOUGERES 2018.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 Juillet 2018, transmis à l'ensemble des membres, n'a fait l'objet d'aucune remarque. Aucune objection n'étant soulevée le Procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

1 – 2018-34 CHANGEMENT DU PHOTOCOPIEUR DE L'ECOLE D'AGNOS.

Monsieur Le Maire donne lecture de la proposition de la Société ACTUELBURO pour un contrat en leasing sur 5 ans concernant le changement du photocopieur de l'école d'AGNOS.

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'accepter la proposition de la Société ACTUELBURO.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratif et financiers relatifs à ce dossier.

Vote de la délibération → Pour : 12. Total du vote : 12.

2 – 2018-35 DECISION MODIFICATIVE N°1.

INVESTISSEMENT

Dépenses

Article (Chap.) - Opération	Montant	
1313 (041) : Département	9 372,00	
	9 372,00	Total Dépenses : 9 372,00

Recettes

Article (Chap.) - Opération	Montant	
1323 (041) : Département	9 372,00	
	9 372,00	Total Recettes : 9 372,00

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratif et financiers relatifs à cette décision.

Vote de la délibération → Pour : 12. Total du vote : 12.

3 – 2018-36 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « TERRES DE MEMOIRES ET DE LUTTES ».

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'allouer une subvention de 120 € à l'Association « Terres de mémoires et de luttes ».

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratif et financiers relatifs à ce dossier.

Vote de la délibération → Pour : 12. Total du vote : 12.

4 – 2018-37 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CURIEUX DE NATURE EN HAUT-BÉARN ».

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'allouer une subvention de 50 € à l'Association « Curieux de nature en Haut-Béarn ».

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers relatifs à ce dossier.

Vote de la délibération → Pour : 12. Total du vote : 12.

5 – 2018-38 ATTRIBUTIONS FOUGERES 2018.

Suite à la réunion du 17 Septembre 2018, le Conseil Municipal entérine le tableau des attributions des fougères pour 2018 suivant :

NOMS-Prénom	Nombre de lots Quartier Plouts	Nombre de lots Quartier Sayette	Nombre de lots Quartier Labaig
SCEA LABIGNERE	2	2+1 (ancienne CANDELOT-HOURS Françoise)	1 gratuite
LESTÉ Philippe	3	2	
ETCHEGOIN André	3	1+1 ETCHEGOIN André (ancienne BILHOU Jacques) cette parcelle a été donné après tirage au sort par M. CAMSUZOU Jean- Louis	1 ancienne BARNEIX +1 ancienne LABARRERE
LABORDE-BOY Jean	1		
CABANNE Denis	1	1	

DECIDE pour 2019 d'effectuer une nouvelle attribution.

DECIDE de nommer les membres du Conseil Municipal suivants Messieurs Patrick LENDRES, Yves MOITY, André ETCHEGOIN, Alain PIERRINE, Bernard HALTY et Mme Sylvie ANQUETIN pour créer une nouvelle commission agricole pour l'attribution de 2019.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers relatifs à ce dossier.

Vote de la délibération → Pour : 12. Total du vote : 12.

Fin du Conseil à 22h30.

Le secrétaire de séance :

Y. MOITY

Arrêté le présent Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 Octobre 2018 à cinq délibérations.

2018-34 CHANGEMENT DU PHOTOCOPIEUR DE L'ECOLE D'AGNOS.

2018-35 DECISION MODIFICATIVE N°1.

2018-36 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « TERRES DE MEMOIRES ET DE LUTTES ».

2018-37 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CURIEUX DE NATURE EN HAUT-BÉARN ».

2018-38 ATTRIBUTIONS FOUGERES 2018.